

**Arrêté n° 2024-PREF/DCPPAT/BUPPE/ 133 du 26 mars 2024
instituant des secteurs d'information sur les sols (SIS)
sur la commune d'ÉVRY-COURCOURONNES**

LA PRÉFÈTE DE L'ESSONNE

VU le code de l'environnement, notamment les articles L. 125-6 et L. 125-7, R. 125-41 à R. 125-48,

VU le code de l'urbanisme, notamment les articles R. 151-53 et R. 153-18,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,

VU le décret du 7 février 2024 portant nomination de Mme Frédérique CAMILLERI en qualité de Préfète de l'Essonne,

VU le décret du 6 décembre 2022 portant nomination de M. Olivier DELCAYROU, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, en qualité de sous-préfet hors classe, Secrétaire général de la Préfecture de l'Essonne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2024-PREF-DCPPAT-BCA-075 du 4 mars 2024 portant délégation de signature à M. Olivier DELCAYROU, Secrétaire général de la Préfecture de l'Essonne, Sous-Préfet de l'arrondissement chef-lieu,

VU le courrier du 23 avril 2019 transmettant au maire d'ÉVRY-COURCOURONNES pour avis, le projet de création de SIS,

VU l'information des propriétaires concernés par le projet de création de secteurs d'information sur les sols effectuée par courrier du 16 novembre 2020,

VU la consultation du public entre le 16 novembre 2020 et le 15 janvier 2021,

VU le rapport de l'inspection des installations classées du 12 janvier 2024 proposant la création de SIS sur la commune d'ÉVRY-COURCOURONNES,

VU l'avis favorable du Conseil départemental de l'environnement, des risques sanitaires et technologiques de l'Essonne émis lors de sa séance du 25 janvier 2024,

CONSIDÉRANT que les activités exercées par diverses sociétés sur le territoire de la commune sont à l'origine de pollution des sols et/ou des eaux souterraines,

CONSIDÉRANT qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols,

SUR proposition du Secrétaire Général de la préfecture,

ARRÊTE

ARTICLE 1 – CRÉATION

Conformément à l'article R. 125-45 du Code de l'environnement, les Secteurs d'Information des Sols suivants sont créés sur la commune d'ÉVRY-COURCOURONNES :

- SIS n°91SIS07552 relatif au site Centre Hospitalier Louise Michel
- SIS n°91SIS07674 relatif au site ROUTEX
- SIS n°91SIS07712 relatif au site PICOTY RESEAU

Les fiches descriptives et les cartes graphiques sur les sols sont annexées au présent arrêté.

ARTICLE 2 – INFORMATION

Les secteurs d'Information des Sols mentionnés à l'article 1 sont publiés sur le site <http://www.georisques.gouv.fr>

Les secteurs d'information sur les sols définis par le présent arrêté sont annexés au Plan Local d'Urbanisme de la commune d'ÉVRY-COURCOURONNES.

ARTICLE 3 – NOTIFICATION ET PUBLICITÉ

Le présent arrêté sera notifié au maire d'ÉVRY-COURCOURONNES et transmis pour information au Président de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart.

Il sera affiché pendant un mois en mairie et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Essonne.

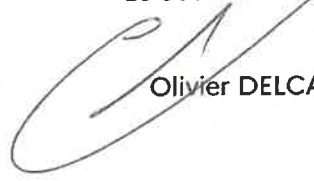
ARTICLE 4 – DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS

La présente décision peut être déférée à la juridiction administrative compétente, le Tribunal administratif de Versailles, par voie postale (56 avenue de Saint-Cloud, 78011 Versailles) ou par voie électronique (<https://www.telerecours.fr>), dans les deux mois à compter de sa notification ou de son affichage.

ARTICLE 5 – EXÉCUTION

Le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Essonne, le Maire d'ÉVRY-COURCOURONNES, la Directrice Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Ile de France et la Directrice Départementale des Territoires de l'Essonne, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour la Préfète et par délégation,
Le Secrétaire Général,


Olivier DELCAYROU

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS Centre hospitalier Louise Michel à EVRY

Description de l'établissement

Nom : Centre hospitalier Louise Michel
Adresse : Non renseignée
Commune(s) : EVRY (91228)
Activités : 85.1A - Activités hospitalières
Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 21/03/2024

Terrain répertorié en Secteur d'information sur les sols (SIS)

Identifiant : SSP00050230101

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Commune principale : COURCOURONNES (91182)

Description¹ : En lien avec les activités de l'ancien hôpital, des activités de chaufferie associées à des cuves enterrées de fioul domestique ont été exercées sur le site jusqu'au 2011. Dans le cadre de création de la ZAC (zone d'aménagement concerté) Canal Europe, un diagnostic daté d'août 2015 a été réalisé et celui-ci a mis en évidence un impact des sols en HCT (hydrocarbures totaux) et métaux lourds. Un diagnostic complémentaire réalisé en avril 2016 a confirmé la présence des HCT et des BTEX (Benzene, Toluene, Ethylbenzene et Xylenes) dans les sols au droit des cuves et des canalisations associées. Une pollution résiduelle est toujours présente malgré les travaux d'évacuation des terres réalisés en juin 2016.
Observations: Diagnostic environnemental phase 1, 703766-R1, 10 juillet 2015
Étude phase 2, 703766-R2, août 2015
Diagnostic environnemental du milieu souterrain et suivi des travaux de réhabilitation, CESIIF160980/RESIIF05923-01, 29 juin 2016

Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 09/04/2021

Enjeux et environnement : En lien avec les activités de l'ancien hôpital, des activités de chaufferie associées à des cuves enterrées de fioul domestique ont été exercées sur le site jusqu'au 2011. Dans le cadre de création de la ZAC (zone d'aménagement concerté) Canal Europe, un diagnostic daté d'août 2015 a été réalisé et celui-ci a mis en évidence un impact des sols en HCT (hydrocarbures totaux) et métaux lourds. Un diagnostic complémentaire réalisé en avril 2016 a confirmé la présence des HCT et des BTEX (Benzene, Toluene, Ethylbenzene et Xylenes) dans les sols au

Commune principale :

droit des cuves et des canalisations associées. Une pollution résiduelle est toujours présente malgré les travaux d'évacuation des terres réalisés en juin 2016.

Observations: Diagnostic environnemental phase 1, 703766-R1, 10 juillet 2015
Étude phase 2, 703766-R2, août 2015

Diagnostic environnemental du milieu souterrain et suivi des travaux de réhabilitation, CESIIF160980/RESIIF05923-01, 29 juin 2016

COURCOURONNES (91182)

Description³ :

En lien avec les activités de l'ancien hôpital, des activités de chaufferie associées à des cuves enterrées de fioul domestique ont été exercées sur le site jusqu'au 2011. Dans le cadre de création de la ZAC (zone d'aménagement concerté) Canal Europe, un diagnostic daté d'août 2015 a été réalisé et celui-ci a mis en évidence un impact des sols en HCT (hydrocarbures totaux) et métaux lourds. Un diagnostic complémentaire réalisé en avril 2016 a confirmé la présence des HCT et des BTEX (Benzene, Toluene, Ethylbenzene et Xylenes) dans les sols au droit des cuves et des canalisations associées. Une pollution résiduelle est toujours présente malgré les travaux d'évacuation des terres réalisés en juin 2016.

Documents associés

Observations: Diagnostic environnemental phase 1, 703766-R1, 10 juillet 2015
Étude phase 2, 703766-R2, août 2015

Diagnostic environnemental du milieu souterrain et suivi des travaux de réhabilitation, CESIIF160980/RESIIF05923-01, 29 juin 2016

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

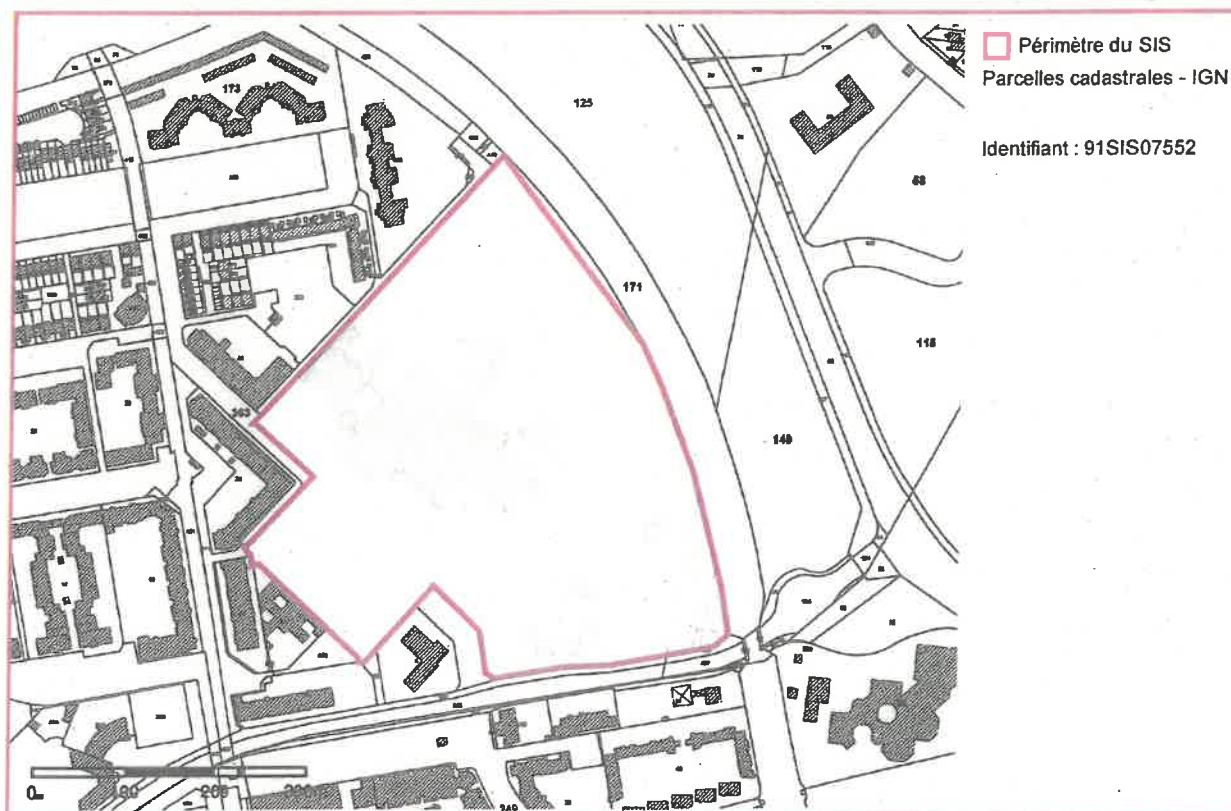
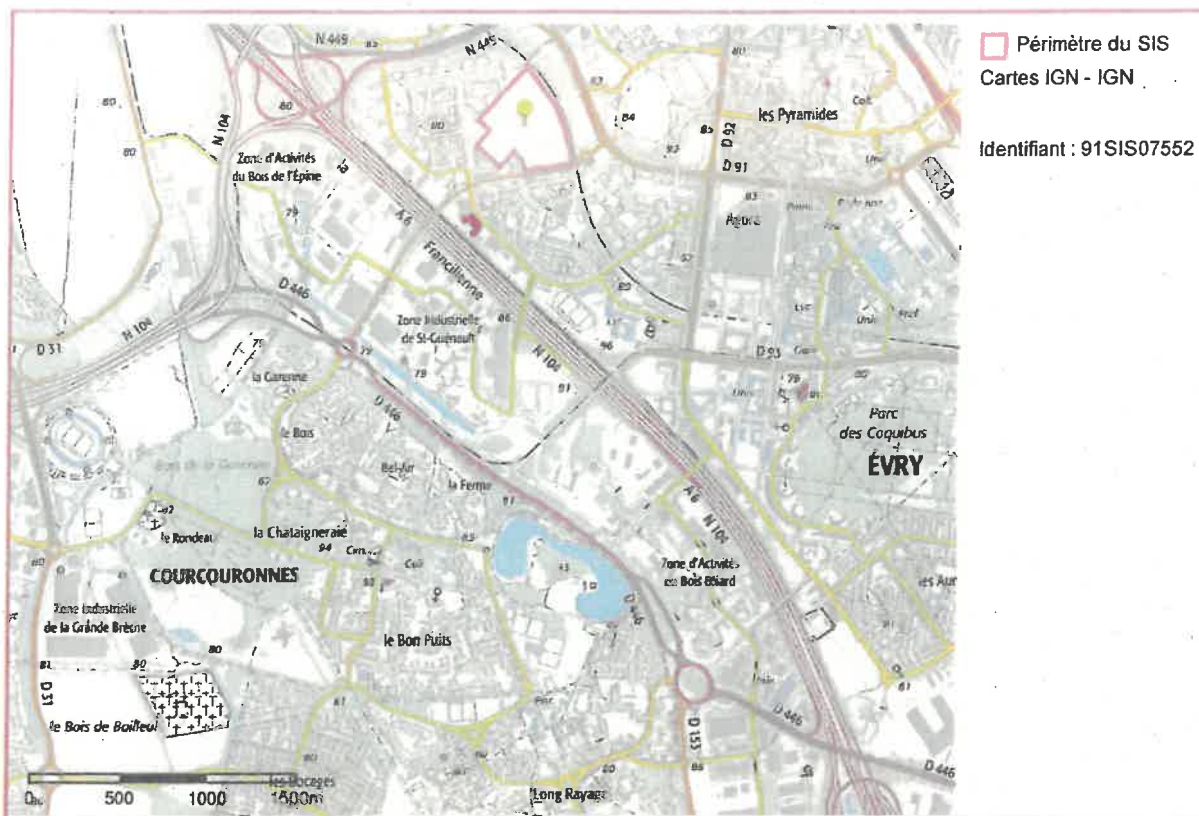
Documents associés : Non renseigné

Géolocalisation

Parcelles concernées par le Secteur d'information sur les sols (SIS)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
COURCOURONNES		AN	0004	91
COURCOURONNES		AN	0007	91
COURCOURONNES		AN	0012	91
COURCOURONNES		AN	0363	91
COURCOURONNES		AN	0367	91
COURCOURONNES		AN	0369	91

Cartographie



Site

Nom usuel : PICOTY RESEAU

Adresse : - BOULEVARD DE L'EUROPE

Commune principale : EVRY (91228)

Activité :

Code - Libellé NAF : Non renseignée

Date de début : Non renseignée

Date de fin : Non renseignée

Classification SIS

Code métier : SSP00051750101

Description : Ce site a accueilli une station service de 1976 à 2017. Dans le cadre de la cessation d'activité, des travaux de dépollution des sols ont été réalisés de décembre 2017 à avril 2018 ; ces travaux ont permis de remettre le site dans un état compatible avec un usage commercial/industriel. Néanmoins, les échantillons prélevés en fond de fouille ont mis en évidence une pollution résiduelle en HCT (hydrocarbures totaux) et BTEX (benzène, toluène, éthylbenzène et xylènes) dans les sols.

Observations: Dossier de cessation d'activité, 20 avril 2018, D2018149V1
Récolement des opérations de démolition et dépollution, 18 avril 2018, D2018144V1

Documents Classification SIS

Instruction (Actions de l'administration)

Date de début : Non renseignée

Date de fin : Non renseignée

Origine : • Information par un tiers

Date présumée de la pollution : Non renseignée

Description : Ce site a accueilli une station service de 1976 à 2017. Dans le cadre de la cessation d'activité, des travaux de dépollution des sols ont été réalisés de décembre 2017 à avril 2018 ; ces travaux ont permis de remettre le site dans un état compatible avec un usage commercial/industriel. Néanmoins, les échantillons prélevés en fond de fouille ont mis en évidence une pollution résiduelle en HCT (hydrocarbures totaux) et BTEX (benzène, toluène, éthylbenzène et xylènes) dans les sols.

Observations: Dossier de cessation d'activité, 20 avril 2018, D2018149V1
Récolement des opérations de démolition et dépollution, 18 avril 2018, D2018144V1

Plan cartographique

Numéro des parcelles : 13

Coordonnées du centroïde : Long. :2.427, Lat. :48.631





Identification

Identifiant	91SIS07674
Nom usuel	ROUTEX
Adresse	6 rue Maryse Bastié
Lieu-dit	
Département	ESSONNE - 91
Commune principale	COURCOURONNES - 91182
Caractéristiques du SIS	Les activités de chaufferie, transformateurs et compresseurs étaient exploitées sur ce site par la société ROUTEX de 1973 à 2005. Dans le cadre de la liquidation judiciaire de cette société, un diagnostic initial du site a mis en évidence la présence de deux transformateurs datant de 1973 susceptibles de contenir des PCB (polychlorobiphényles). En 2011, les transformateurs ont été identifiés comme à l'origine de la pollution des réseaux d'eaux usées de la communauté d'agglomération Évry Centre Essonne et de sa station d'épuration. Le site a été ensuite revendu en 2015, les résultats des nouveaux prélèvements ont mis en évidence une importante pollution aux PCB dans les sols au droit des anciens transformateurs et dans les réseaux
Etat technique	Site nécessitant des investigations supplémentaires
Observations	Rapport d'analyse de pollution aux PCB, 27/05/2015

Références aux inventaires

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	
Commentaires sur la sélection	

Caractéristiques géométriques générales

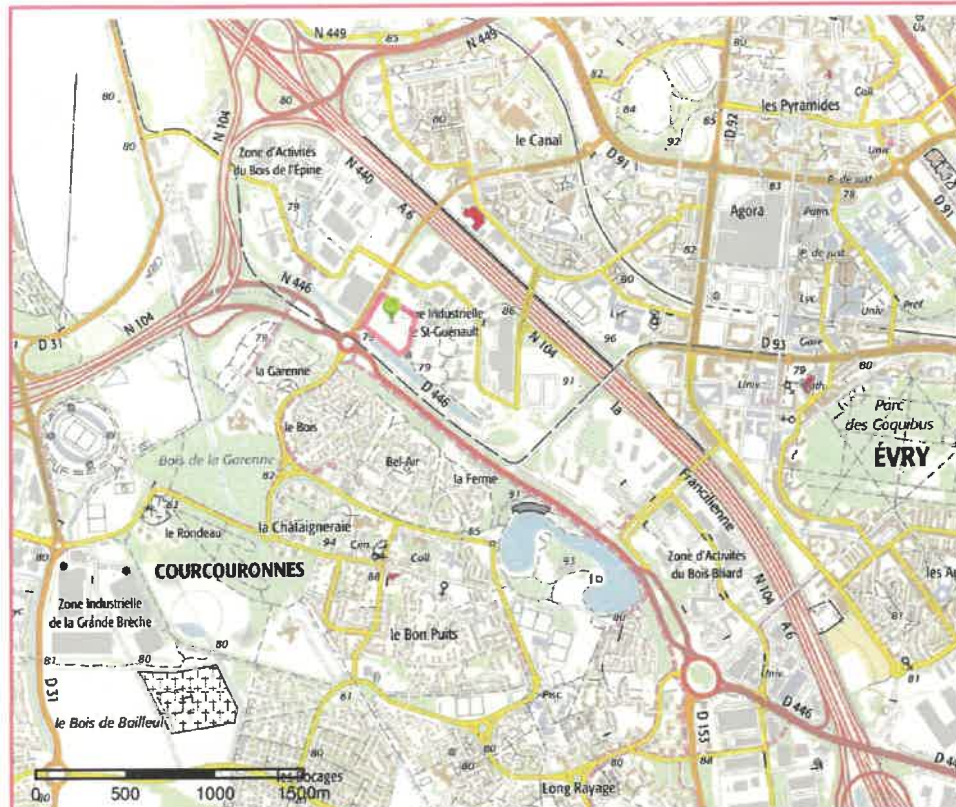
Coordonnées du centroïde	656416.0 , 6836349.0 (Lambert 93)
Superficie totale	23903 m ²
Perimètre total	762 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

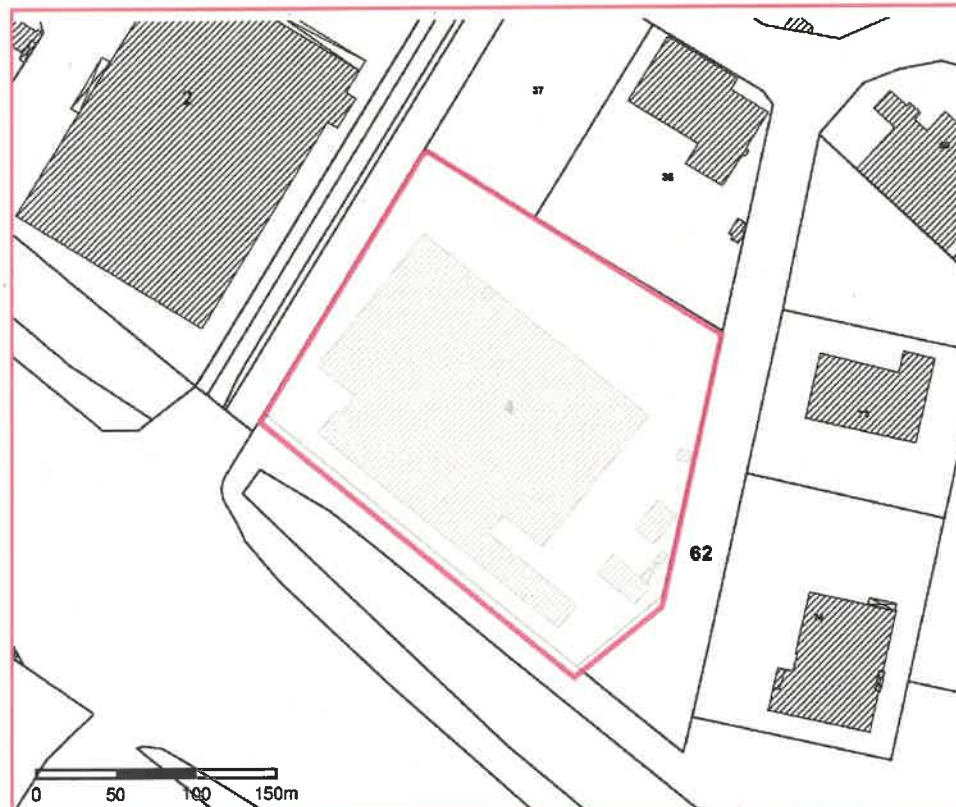
Commune	Section	Parcelle	Date génération
COURCOURONNES	AI	4	08/06/2018

Cartographie



□ Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 91SIS07674



□ Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 91SIS07674

